

Faune et PRÉDATEURS

Le fait que l'archipel soit de petite taille limite la présence de mammifères terrestres. On y retrouve quand même 20 espèces, dont le renard roux **AIGLE ROYAL** et le lièvre d'Amérique **LOUTRE & RENARD ROUX**, le castor canadien **LOUTRE & RENARD**, l'hermine **RENARD & HIBOU**, le rat musqué **LOUTRE & RENARD**, l'écureuil roux **AIGLE ROYAL**, la loutre de rivière **ORQUE** et l'original. Du côté des mammifères marins, on y retrouve une dizaine d'espèce de cétacés, dont le petit rorqual **ORQUE** et le marsouin commun **ORQUE**, et trois espèces de phoques, soit le phoque gris **ORQUE**, le phoque du Groenland **ORQUE** et le phoque commun **ORQUE**.

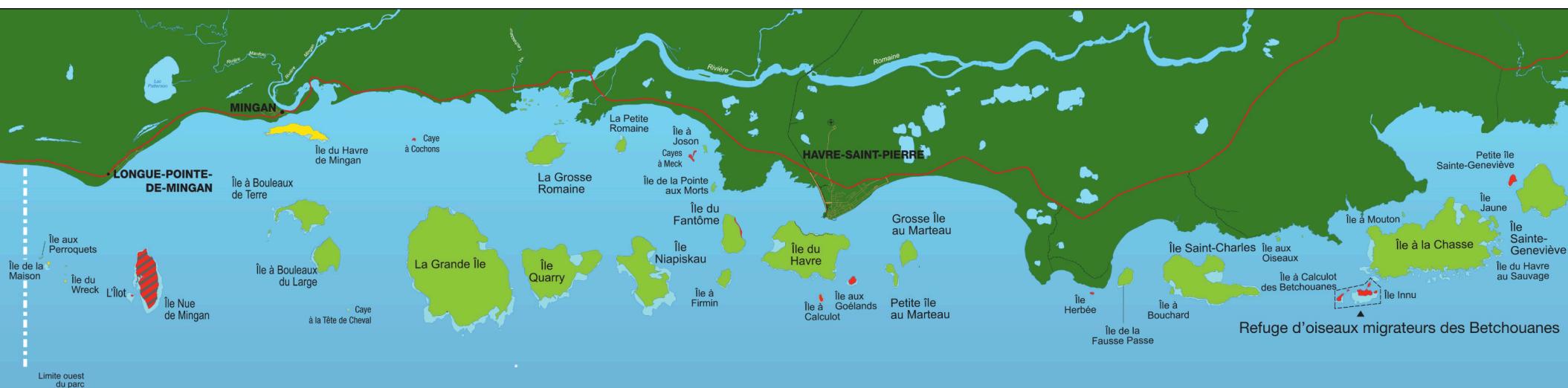
On retrouve plus de 200 espèces d'oiseaux qui fréquentent le parc. De ceux-ci, 12 espèces nichent dans l'archipel formant des colonies de plus de 50 000 individus. Le parc comprend les plus grandes concentrations d'eider à duvet **RENARD ET AUTRES OISEAUX DE MER**, de sterne pierregarin et de sterne arctique **RENARD ET AUTRES OISEAUX DE MER**. Le parc est aussi une importante aire d'hivernage de canard et d'eider à duvet. Le macareux moine **RENARD**, qui niche aussi dans le parc est considéré comme étant l'emblème du parc. Trois espèces d'oiseaux désignées vulnérables au niveau provincial sont présentes dans le parc, soit le pygargue à tête blanche **HUMAIN**, le faucon pèlerin **AIGLE ROYAL** et l'aigle royal **HUMAIN**. Au niveau fédéral, l'arlequin plongeur **HIBOU DES MARAIS**, le garrot d'Islande **ÉCUREUIL ROUX** et le hibou des marais **AIGLE ROYAL & FAUCON PÈLERIN** sont considérés préoccupants et le faucon pèlerin est considéré comme menacé.

Géographie

La réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan est située à l'est du Québec, au nord du golfe du Saint-Laurent à environ 225 km à l'est de Sept-Îles dans le détroit de Jacques-Cartier. Le parc comprend plus de 1 000 îles, îlots et cayes situées le long de la Côte-Nord, de Longue-Pointe-de-Mingan à l'embouchure de la rivière Aguanish, près d'Aguanish, sur une distance de 150 km. Le territoire de la réserve est compris des municipalités de Longue- Pointe-De-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan- Beetz et Aguanish, ainsi que la réserve indienne de Mingan, tous situées dans la municipalité régionale de comté de la Minganie et la région de la Côte-Nord.

Source : techno-science.net

Secteur ouest



Secteur est

